

5278 (1935)

111212

# Aux Lyonnais,

PAR LOUIS ROSSET.



A Lyon, une contestation s'est élevée entre les fabricans et les ouvriers, la querelle a été amenée par la faim, par l'intérêt; les autorités déléguées pour maintenir l'ordre, n'ont montré qu'ineptie ou trahison; les partis en sont venus aux menaces, aux armes. La force militaire a été aussi inepte que les autorités. Le lundi, 21 novembre à midi, tout pouvait être apaisé si le général commandant la division eût eu les plus légères connaissances de la stratégie, il est notoire que si pendant qu'on aurait maintenu le combat dans l'intérieur, il eût eu le bon sens de faire filer mille hommes de la garde nationale par la porte de Vaise, mille hommes par la porte de St-Clair, pour se porter sur la Croix-Rousse par les derrières, les ouvriers, qui n'avaient ni plan, ni chefs, pris à revers sur plusieurs points, eussent de suite abandonné le champ de bataille: au lieu de cette manœuvre simple, cet entêté a voulu faire enlever de vive force les maisons dans lesquelles ils étaient postés, et contre lesquelles un officier voulait qu'on marchât à la baïonnette! Oui, à la baïonnette contre des maisons!!! Ce grand homme de guerre a voulu faire enlever les positions escarpées dans lesquelles ils étaient retranchés, et qui eussent été inexpugnables pour quatre fois autant de troupes que celles qu'on avait à leur opposer, il ne connaissait point les positions, et il n'est pas sorti de son fauteuil pour les reconnaître; par suite de cette conduite stupide les ouvriers se sont emparés de l'Hôtel-de-Ville, d'où ils commandaient en maîtres, et pouvaient disposer de la fortune et de la vie de tous les fabricans.

Des hommes courageux ont voulu maîtriser ce mouvement, en se mêlant aux ouvriers et en appelant à eux leurs concitoyens pour les aider à empêcher le pillage; aujourd'hui ces citoyens gémissent dans les fers! Peut-on les accuser d'avoir fomenté la révolte? non; peut-on les accuser d'avoir combattu pour la révolte? non; peut-on les accuser de s'être emparé de vive force de l'Hôtel-de-Ville? non; et de quoi donc

les accuse-t-on? je vais en faire confidence au public, qui, je pense, sera discret, on ne les accuse de rien qu'on puisse incriminer!!!

A Lyon comme à Paris, on veut exploiter l'émeute, on est avide d'argent, de places lucratives et de croix d'honneur; il en est comme de la paix, on en veut à tout prix; et pour avoir des croix, on a imaginé de faire de ces hommes qui ont empêché le désordre, des conspirateurs, oui, des conspirateurs...

On a d'abord hésité si la conspiration serait carliste ou républicaine, on a pensé que la république étant ce qui effrayerait le plus les niais politiques, ces hommes du juste-milieu qui, s'associant aux carlistes par leur pusillanimité, préfèrent la honte d'une troisième invasion, à la gloire d'une guerre légitime, alors on a lancé les limiers sur des hommes qu'on a désignés aux poignards comme républicains. On a espéré que les croix d'honneur allaient pleuvoir, mais elles ont trop tardé à leur impatience; alors on s'est jeté sur une conspiration carliste, et on a poussé le ridicule à un tel point, qu'on a vu les journaux du gouvernement taxer de carlisme un de nos républicains! un autre est poursuivi comme ayant fait des actes carlistes. Cette conduite à deux faces n'ayant pas encore atteint son but, on a imaginé les tortures intérieures, et pour les pallier, la police qui veut à tout prix se donner de l'importance et obtenir des croix d'honneur, a fait proposer des évasions, l'expérience d'un prisonnier a fait éventer cette mine mal conduite; alors la police a pris une autre marche, elle a fait courir les bruits d'un complot pour enlever les prisonniers politiques, et vite elle a placé deux gendarmes de renfort dans les guichets de Roanne, et un poste de gendarmerie dans la rue St-Jean pour surveiller les toits.

Les mesures exceptionnelles, ces mesures toujours si propres à faire aimer et respecter le Gouvernement, n'ont pas manqué; on a limité le nombre des permissions pour visiter un des détenus, et ce nombre a été arbitrai-

212

rement fixé !!! Pour se disculper de cette mesure acerbe, qui date du 15 janvier, on a assuré qu'elle s'étendrait à tous les prisonniers : belle ressource pour se laver d'une injustice ! Mais pourquoi cette mesure vexatoire ? elle est bien inutile, puisque la police sait et fait répandre le bruit que 8,000 ouvriers de tous les états sont organisés pour enlever les détenus politiques ! Et c'est sous ce faux prétexte qu'on double les postes, qu'on multiplie les patrouilles, et qu'on écrase de service la garnison, tandis que les prétendus conspirateurs dorment paisiblement, et que des provocateurs, que personne n'arrête, jettent des cris séditieux dans les rues et sur les quais ; mais ils ne trompent plus personne : le temps seul conspire et détruit les trames scélérates contre la liberté.

Tout ce qu'on débite est le fait de la police !!! Pour pallier ses bévues, elle entasse sottises sur sottises, mensonges sur mensonges : elle a envoyé un beau monsieur pour vérifier l'état de la prison, pour reconnaître l'intérieur ! Elle est donc bien ignare, cette police, si elle ne connaît pas cet intérieur où sont détenus des hommes si importants, et dont la persécution doit lui mériter des croix et des pensions. Un capitaine d'infanterie a été envoyé pour s'assurer de la position des soldats du poste intérieur, mais le brave homme s'est promptement retiré ; car il a bien compris, par ce que lui a dit un prisonnier, qu'il était dupe d'une mystification de la police, et devenait le plastron des bévues de l'autorité qui, voulant donner de l'importance à son ineptie, fait répandre les bruits les plus absurdes, et veut faire partager sa peur à tous ceux qu'elle pourra rendre dupes de son manège ridicule : elle agit dans l'ombre par des voies tortueuses, ténébreuses et basses. Pour éviter le grand jour de la justice ; car elle tremble de voir arriver les assises, tandis que les prisonniers les attendent avec impatience pour ouvrir les yeux de ceux que la police a trompés par de fausses mesures : et je peux affirmer que si l'on ouvrait les portes, aucun d'eux ne sortirait volontairement : ils veulent être jugés ; ils veulent connaître la vérité ; tandis que les autorités seules la redoient et voudraient pouvoir étouffer leurs voix. Elles sentent la petitesse et le ridicule de leur conduite, et ne savent comment agir pour échapper à leur désappointement ; car elles ont fait incarcérer ceux qui ont voulu arrêter le désordre, tandis que les fauteurs des troubles, ceux qui, les armes à la main, ont conduit des masses de Français armés contre des Français ; ceux qui

ont fait verser le sang de nos frères se promènent tranquillement dans Lyon, en insultant à leurs victimes. Le sieur Lacombe est en liberté ; on doit le regarder comme un agent provocateur ; sinon on pourra dire que la police est bien inepte ! C'est la même police qui, avant les événements des 21, 22 et 23 novembre, connaissait les intentions hostiles des masses et ne prenait aucune précaution. Et pourquoi était-elle tranquille ? C'est qu'elle voulait livrer les ouvriers à la rapacité des fabricans. Et aujourd'hui cette police fait feu et flamme, commande patrouilles sur patrouilles, multiplie et double les postes, les sentinelles, écrase la garnison par des fatigues inutiles et avilissantes, jette l'effroi dans une population qui veut être tranquille, et la perturbation parmi les ouvriers, qui ne demandent qu'à trouver de l'ouvrage pour ne pas mourir de faim. Elle veut de nouveau mettre les soldats en conflagration avec leurs frères et leurs pères ; elle veut encore voir verser du sang pour affermir la tyrannie : et toute cette ostentation de précautions inutiles et vexatoires n'a d'autre but que la volonté et le désir de compromettre les prisonniers politiques, et d'offrir à l'opinion publique des motifs plausibles pour prolonger la détention des prévenus, et des prétextes de charges d'accusation contre des hommes qui ne veulent pas courber honteusement la tête devant la nullité de leurs moyens, et sont assez téméraires pour oser dire la vérité à la police, quand même.... Etienne Gautier en serait le chef intrépide...

Lyon, 16 janvier 1832.

ROSSET.

P. S. Du 22 janvier 1832.

Cet écrit a été présenté le 16 janvier à deux journalistes, l'un et l'autre en ont refusé l'insertion ; ils ne sont pas libres de leurs actions, ils sont esclaves et sous la férule des actionnaires ; c'est-à-dire qu'ils sont régis par la peur et l'argent, deux mobiles qui ne produisent et ne permettent aucuns sentimens nobles et élevés. Ces justes considérations feront bien sentir à leurs lecteurs combien sont fausses les opinions qu'ils émettent chaque jour comme étant les leurs : des opinions salariées à tant la ligne, et censurées pour chaque mot, ne sont pas des opinions, mais bien de la marchandise et de la plus vile.

Je prépare pour un autre moment le développement de mes pensées sur ces actes, elle sera libre, mon opinion je ne la vends pas ; je m'attacherai à démasquer cette servilité par des faits, et l'on sait que rien n'est entêté comme un fait.

IMPRIMERIE PERRET, RUE ST-DOMINIQUE, N° 15, LYON.

# SECONDE AUX LYONNAIS.

PAR L. ROSSET.

111212

Toute idée juste est dévouée au sarcasme des sots.

5478 (43)

Eh quoi, ce chef de police quand même... l'intrépide Gautier a peur ? Oui, il a peur ; on peut en juger par les mesures extraordinaires qu'on a prises et l'appareil militaire qu'on a déployé ; car, quelles sont les précautions qu'on n'a pas inventées ? patrouilles sur patrouilles, mais perfectionnées, car elles sont formées par avant-garde, corps de bataille, arrière-garde, tirailleurs et flanqueurs ; elles se succèdent de quart d'heure en quart d'heure ! Aux Brotteaux, les pièces sont en batterie, les mèches allumées, la troupe est sous les armes en colonne serrée, et bivouaquant toutes les nuits. Notre bon et excellent maire, qui fait la police en amateur comme la médecine, c'est-à-dire dans son cabinet, nie hardiment les mouvemens militaires. Mais moi, mais nous, pour la sûreté desquels ces précautions sont prises, nous que l'on garde précieusement et à vue, pour qui on a établi une grand'garde d'avant-poste dans le vieux palais, avec nombreuses sentinelles dont les *qui vive* multipliés parviennent jusque dans notre tranquille asile, avec sentinelles perdues sur les ponts, sentinelles avancées sur la place, dans la rue St-Jean, poste de gendarmerie, patrouilles de dragons, etc. : nous qui sommes reconnaissans des soins qu'on prend pour notre conservation, nous prions le maire et l'intrépide Gautier, de ne pas se dérober à nos remerciemens, en donnant des démentis à ceux qui nous instruisent, cela n'est pas poli. Notre joli et aimable maire *qui fut le seul possible*, sera-t-il assez hardi pour me donner un démenti lorsque j'affirme qu'aux Brotteaux, au bout du pont Morand, dans les deux premiers carrés de la place, on construit des casernes en planches ; s'il avait la brutalité de me donner ce démenti, j'en appellerais au *doucereux homme de cœur* Gautier, et s'ils s'accordaient *comme larrons en fuite*, je dirais qu'à Lyon il y a deux hardis menteurs, ou cent mille menteurs, car cent mille me l'ont affirmé à moi, pauvre reclus à Roanne.

Mais il me vient une idée, peut-être que mes *enfants* sont eux-mêmes trompés, et que tout ceci est une fascination du mauvais esprit, car dans ce bon temps de liberté, à quoi servirait cet appareil de guerre ? à fatiguer le soldat, à dégoûter les officiers d'un service dérisoire, rendre ridicules nos bons administrateurs. Oui, mes *enfants*, tout ce qu'on vous a dit, tout ce que vous avez vu est l'effet de la fantasmagorie du justemilieu qui meurt de peur de crainte de la guerre étrangère, et préfère distribuer des croix d'honneur pour la guerre civile, ou plutôt incivile (\*) ; qui tremble

de voir éclater la conspiration qu'il a rêvée ; mais laquelle ? Oh ! cette fois-ci c'est tout de bon, c'est celle de la république, les carlistes ont été relâchés, et puis ils sont encore plus poltrons que le juste-milieu, ce qui n'est pas peu dire. Mais quoi, n'entendez-vous pas ces farouches républicains qui crient *vivent la...* Ma plume se refuse à tracer ce terrible mot ; ce mot, l'effroi des niais politiques, je vais essayer de le traduire de la manière la plus intelligible possible, et je dirai d'abord que ce mot vient du mot latin *respublica* : *Res, chose, publica, publique*. Les Français du bon vieux temps écrivaient et prononçaient *republique*, ceux des temps modernes ont retranché l'*s*, ont mis un accent sur l'*é*, et en ont fait par contraction ce mot, épouvantail des sots, *République*. Avez-vous compris à présent ce que veut dire *vive la chose publique*.

Laissez la peur aux enfans et aux niais politiques, ne nous effrayons pas des mots, voyons la chose : Oui, je veux la république, mais je veux la *meilleure des républiques* ! celle qui a été promise par Louis-Philippe, une république à bon marché ; c'est-à-dire, un gouvernement fondé sur des institutions populaires, dans lequel la souveraineté du peuple soit une vérité et jamais un vain nom, un gouvernement dans lequel le peuple ne paiera point d'impôts indirects et vexatoires, et sera appelé à nommer à toutes les places rétribuées ou non, même celles d'agens de police et de procureur du roi ; car alors la crainte de n'être pas réélus les rendra beaucoup plus attentifs à remplir leur devoir avec moins de brutalité et plus d'humanité, et à ne jamais outrepasser l'esprit de la loi en l'interprétant suivant leurs passions ou leurs vengeances personnelles ; voilà ce que j'appelle la base de la *meilleure des républiques*. Alors, que le chef s'appelle *roi, empereur, président, consul, etc.*, peu importe : Qu'il soit de race plébéienne, de race divine, de celle des Capet, des Fourbons aînés, cadets, puînés, de la race Napoléonienne ou autres, peu importe, pourvu que les lois soient égales pour tous, les impôts pour les riches, le travail lucratif pour les pauvres, alors j'écrirai, je crierai et tous crierons : *Vive la chose publique*, car ce sera la *chose* de tous, la véritable république : Alors, que les Cosaques, les Prussiens et autres, osent souiller notre territoire, pour nous apporter le despotisme du Nord, fière et heureuse de son gouvernement, ils trouveront la nation française en colonne serrée et la mèche allumée sur la frontière, et non aux Brotteaux pour brûler Lyon.

levé sa carabine chargée et qui s'est jeté à plat ventre pour éviter le coup de feu, a été décoré parce qu'il s'était blessé sur les cailloux du clos Casati.

(\*) On dit qu'un canonnier auquel un ouvrier de 18 ans a en-

Mais, à propos, j'ai lu quelque part qu'on a établi un beau plan de défense en cas d'émeute (qu'on fomentera peut-être). On a fait entrer des chevaux de frise dans l'Hôtel-de-Ville, où l'on se défendra pendant que, des hauteurs de Montessuy et, je pense, aussi des Brotteaux, on foudroiera les révoltés. Les révoltés ! C'est une mauvaise plaisanterie : on foudroiera les maisons, on les brûlera, ce qui sera fort divertissant pour les propriétaires et procurera du travail aux maçons, charpentiers, plâtriers, serruriers, et ravivera le commerce aussi bien qu'un bal de cœur, à la porte duquel 80,000 ouvriers meurent de faim. Il est vrai que pendant le bombardement les prolétaires ne se promèneront plus sur les quais mais bien dans les rues, à l'abri des boulets et des bombes. O la belle conception militaire faite dans un comptoir ! Elle a dû sortir toute brûlante de l'esprit creux du juste-milieu. Mais vous savez où est l'esprit du juste-milieu. O grands hommes ! ô administrateurs de génie ! gardez-moi bien soigneusement en prison : car si, par hasard ou par une espièglerie de ce malin et indépendant jury qui, dans son omnipotence, bien souvent se plaît à ne pas ratifier vos jugemens préalables ; bien souvent acquitte ceux que vous avez condamnés ; ce véritable représentant de l'opinion publique qui ne partage pas les opinions de votre judiciaire étroite, obtuse et abusée par la laine qui voudrait voir séquestrer à jamais de la société que vous avez organisée à votre plus grande gloire et à votre seul profit, un homme qui ose porter l'irrévérence jusqu'à ne pas fléchir à genoux devant votre petite grandeur ; si enfin un jury sage trouvait que j'ai eu raison de dire la vérité, quoiqu'un peu durement, me mettait en liberté, je ferais avorter vos beaux plans de défense ; car avec ma canne seule j'enlèverais les chevaux de frise et les ânes qui ont conçu cette idée.

Le *Précurseur*, auquel j'avais fait présenter mon précédent écrit, nous a raconté une anecdote singulière ; il semblerait toutefois que le narrateur n'a pas été entièrement véridique ; car dans la scène qu'il dit s'être passée à son domicile et qu'il décrit comme un guet-à-pens, il a omis, peut-être involontairement, de s'expliquer clairement sur un soufflet qui aurait été donné et bien appliqué par le valet de ville qui accompagnait Pionin, le secrétaire particulier de M. le maire de Lyon. On a dû être étonné que le gérant, qui s'est représenté lui-même comme prêt à rendre raison à tous les écumeurs d'assises de Lyon ; qui s'est rendu si redoutable quand, de par le monde, on a connu le hardi défi qu'il a osé porter à l'inoffensif M. Pitrat, gérant du *Cri du Peuple*, et père de huit enfans ! défi que M. Pitrat a humblement refusé ; on a dû être étonné, dis-je, que celui qui, dit-on, fut le patient du soufflet se croie lavé par son article du 29 janvier, dans lequel il distribue un brevet d'honneur à un Pionin, à un être vil et lâche qui fut le complice d'un véritable guet-à-pens, où un pistolet fut mis sur ma poitrine, et qui m'a désigné aux poignards, en se cachant derrière plusieurs personnes pour OSER me crier : *On sait que vous voulez la ré-*

*publique. Et pour se blanchir le gérant dit que Pionin a été guidé par les sentimens les plus honorables. Où les aurait-il pris, ces sentimens ! est-ce en prenant fait et cause pour le ci-devant bibliothécaire de Montpellier, qui ne s'est jamais lavé de l'art. IV de la séance du 5 mai 1819, dont le motif a été raconté par tous les journaux de Paris et de Lyon, excepté par le *Précurseur* ! Art. IV : *La délibération de la Faculté, qui nomme le sieur Prunelle membre de la commission chargée de vérifier l'état de la bibliothèque, est annulée.* Est-ce en acceptant la mission de sicaire que le susdit Pionin aurait acquis des droits à l'estime du gérant du *Précurseur* ! Qui a pu contribuer à ce rapprochement ! Le sieur Prunelle fut autrefois un de ses croupiers ; et peut-être qu'une tendre réminiscence... ou peut-être encore la découverte d'une nouvelle peur qui gouverne le *juste-milieu* les a-t-elle rapprochés ! Mais, je le répète, est-ce en faisant le métier d'assassin à gages que ce Pionin a mérité ce brevet d'honneur ! Je le demande à quiconque a la moindre estime de soi-même, en voudrait-il à ce prix !*

Le gérant dit que ce n'était point au maire qu'il s'adressait. Pourquoi le sieur Prunelle ne s'est-il pas présenté lui-même pour venger son injure ! Il a donc perdu ce courage indomptable qu'il a déployé à l'armée du duc d'Angoulême. Il a oublié qu'il pouvait se présenter au combat avec une seringue, arme terrible du juste-milieu qu'il sait si bien manier : le gérant n'aurait pas refusé cette rencontre, et le sieur Prunelle eût mérité un brevet d'honneur, que le gérant n'eût pas refusé après cet acte de *sentimens honorables*.

Si jamais le sicaire Pionin et ses spadassins salariés avaient, un jour à venir, le projet de se présenter chez moi, j'apprendrai au gérant ce qu'il aurait dû faire : car ou ils m'assassineront ou ils resteront sur le plancher ; car l'homme qui est chez lui est inattaquable devant la loi : c'est là la véritable défense légitime ; le gérant devait le savoir, mais le cœur lui a manqué pour agir, il avait trop promis.

Je m'attends de la part du gérant à une dénégation complète et abondamment répandue par tous les moyens possibles, et pour laquelle il rassemblera toutes les pompes du juste-milieu ; mais chacun sait que tous mauvais cas sont reniables. Il aura beau nier, le *Précurseur* existe et ne démentira pas sa première narration. Il ne pourra pas prouver qu'il n'a pas été insulté et battu chez lui ; qu'il en a été content : car c'était pour satisfaire à des *sentimens honorables* que Pionin s'est érigé en assassin à gage.

Quant à Pionin, c'est aux assises que les autorités redoutent tant et voudraient éluder par un bouleversement combiné par le mécontentement général des troupes et de la population ; c'est aux assises que je le démasquerai, lui et les intrépides payeurs d'assassins à gages. Ma première preuve m'est fournie par le *Précurseur* ; car il est prouvé que c'est le sieur Prunelle qui avait aposté l'assassin à gages Pionin. (Voyez le Mémoire imprimé par M. Ayné, il y a quatre ans, de Gros et Finaz de Seysel, contre Pionin, et rédigé par Guardet). ROSSET.

478 (935)

# TROISIEME AUX LYONNAIS.

PAR L. ROSSET.



Un procureur du roi qu'une servante sollicitait, lui alléguait la crainte où il était de se compromettre s'il relâchait trop promptement un prévenu sur la tête duquel il ne pesait que des charges légères, et que lui-même présumait innocent. Ces Messieurs du parquet ont pleine carrière aux déceptions et aux mensonges, au milieu de l'incurie et de l'ignorance des masses; mais je le leur demande, si une arrestation arbitraire pouvait compromettre un procureur du roi, serait-il aussi léger à les ordonner?

Quel pouvoir immense la loi n'a-t-elle pas laissé entre les mains d'un seul homme? On peut le dire, cette loi lui donne le droit de vie et de mort.

Et cet homme est sujet à la haine et à l'orgueil peut-être plus qu'un autre, en raison de sa position élevée. Cette puissance arbitraire et tyrannique a dû être abrogée par le fait reconnu de la souveraineté du peuple proclamée en juillet 1830; car la plus cruelle de toutes les tyrannies est celle qui s'exerce au nom des lois, elle écrase l'homme qui se noie, avec la planche sur laquelle il espérait échapper au naufrage. Aujourd'hui je le déclare hautement, le procureur du roi devrait être responsable de l'usage et de l'abus qu'il aurait fait de sa position; et tout citoyen arrêté légèrement, et détenu plus de dix jours, devrait avoir le droit de le poursuivre, d'après la loi naturelle et celles sur la liberté individuelle.

On dira que ce système est subversif de l'ordre social; mais il est plus vrai de dire que l'arbitraire et la tyrannie qu'on a substitués aux droits du citoyen sont bien autrement subversifs de toute liberté individuelle, première base de l'ordre social bien organisé. Ce sont les despotes du droit divin qui ont créé cette monstruosité; leurs satellites et leurs suppôts ayant accepté leurs pouvoirs des despotes, et ne les ayant pas rejetés à l'heure de leur chute, ont assumé sur leur tête tout l'odieux des vexations qu'ils ont cru que le ciel leur avait délégué le pouvoir d'exercer. Les despotes sont tombés, ils ont été punis; mais le peuple en reprenant ses droits, n'a rien fait, puisqu'il n'a pas puni leurs agens et renversé ce pouvoir monstrueux si opposé à la souveraineté du peuple.

Il y a loin de cette opinion toute patriotique à celle d'un procureur du roi qui craint de se compromettre en ne privant pas assez long-temps de sa liberté un

homme qu'il présume innocent. Mais un procureur du roi n'est pas un citoyen, un patriote, c'est un être métaphysique. Hommes de bon sens, et qui savez en faire usage, qui ne comptez pour rien l'opinion des sots et des frippons, concevez-vous que votre liberté soit au pouvoir d'un seul homme, qui, de sa volonté privée, a le pouvoir de vous faire enlever de votre domicile, de vous séquestrer de la société, de limiter le nombre des amis qui auraient le courage de ne pas vous abandonner dans le malheur, de vous priver de communiquer avec tout ce que vous avez de plus cher; concevez-vous que votre liberté soit au pouvoir d'un homme qui, par la privation arbitraire de cette liberté, le premier des biens, puisse ruiner un établissement avantageux, ou se rendre l'instrument d'une vengeance particulière, ou s'en faire un mérite pour obtenir la croix d'honneur, et se laver de l'accusation de tiédeur dont le premier magistrat du département a noirci le parquet de première instance à Lyon; concevez-vous que cette monstruosité puisse exister par une loi? mais ce n'est point une loi, mais bien l'expression de la volonté arbitraire de ces despotes qui ne voulaient point reconnaître aux Français le titre d'hommes libres et les droits des citoyens à la liberté individuelle, la plus chère et la plus essentielle de toutes les libertés; car elle est le seul droit qui constitue un gouvernement vraiment libéral, sage et fort; tel est celui des Etats-Unis d'Amérique, que l'on peut appeler à juste titre, comme l'a dit Louis-Philippe, *le gouvernement-modèle*. Sans la liberté individuelle, l'amour de la patrie, la première de toutes les vertus, ne peut exister. Qui voudra défendre avec énergie un gouvernement qui ne rend pas le peuple heureux? C'est la grande latitude de la liberté individuelle qui a rendu le gouvernement des E.-U. inexpugnable; là elle est incommensurable, et les citoyens y sont tellement persuadés que nulle combinaison politique autre que celle qui les régit, ne peut leur offrir une masse de bonheur aussi grande que cette combinaison qui constitue leur gouvernement républicain, qu'ils sont toujours prêts à faire tous les sacrifices possibles pour défendre leur liberté et leur forme de gouvernement: cette morale est la clé de cet édifice social, et son seul point d'appui. Toutefois il est parmi eux quelques hommes ambitieux d'honneurs, mais leur voix est étouffée par la sagesse du grand nombre, et un

212

Anglaméricain rougirait aux yeux de ses concitoyens de porter un signe distinctif ; ils ont aboli la croix de Cincinnatus , instituée il y a cinquante-six ans , pendant la guerre de l'indépendance , et qui n'avait été accordée qu'à un bien petit nombre des défenseurs de leur liberté , lesquels ont été les premiers à faire le sacrifice de leur amour-propre , par amour de la patrie et de leurs concitoyens. On voit que ces vrais patriotes ne partagent pas l'opinion de nos *mangeurs de budget* , qui osent dire que le peuple français est trop vicieux pour être digne de jouir d'un pareil gouvernement. *Proh pudor !* car c'est une injure platte et grossière pour le peuple français dont ces Messieurs prétendent ne pas faire partie. Mais si de bonne foi l'on veut remonter à la source de ces vices , nous la trouverons dans la profonde misère du plus grand nombre et la trop grande opulence du plus petit nombre. Dans la disproportion des conditions (même aux yeux de la justice) , disproportion que les riches veulent élever en *principe conservateur* , tandis que ce prétendu principe est le destructeur de la force des états ; car rien n'est moins propre à établir la stabilité dans un gouvernement que cette lutte perpétuelle de la misère contre l'opulence ; que de voir fortune , honneurs , dignités adjudés à un petit nombre de fainéans , tandis que le grand nombre peut à peine trouver son existence sur la terre en travaillant nuit et jour. Ces riches parvenus à la fortune par tous les moyens , veulent que les intérêts de tous soient sacrifiés aux intérêts de quelques-uns ; ils veulent que le grand nombre soit mis à mort et livrés à la rapacité du petit nombre.

Je dirai donc avec les vrais citoyens : Point de distinctions , point de privilèges , égalité complète devant la loi , abolition entière des impôts vexatoires et indirects , et répartition égale de toutes les charges suivant la fortune de chacun. Établissons ces bases de bonheur pour la classe nombreuse , et bientôt on verra que c'est à tort qu'on accuse le peuple français d'être vicieux. Il n'y a de vicieux que les riches , ils emploient leurs fortunes et leur crédit à persécuter ceux qui combattent pour le peuple contre leur tyrannie , et ils puisent dans leurs cœurs pervers le sentiment des vices les plus honteux pour en accuser les malheureux qu'ils corrompent , oppriment et calomnient : le prolétaire sait que le travail est son lot dans la société , mais il sait aussi que la société lui doit une certaine masse de bonheur et du pain en échange de son travail.

En affirmant que les gouvernements républicains ne pouvaient subsister que par les vertus , Montesquieu a faussé le jugement des hommes qui lisent sans beaucoup réfléchir ; s'il vivait et qu'il voulût être de bonne foi , il dirait avec moi et avec tous ceux qui ont vécu quelques années aux États-Unis , que les Anglaméricains n'ont ni moins de corruption , ni moins de vices que

les hommes des monarchies européennes ; mais il conviendrait aussi qu'ils leur sont bien supérieurs comme citoyens : il dirait avec moi qu'ils ne doivent cette supériorité qu'à l'instruction plus généralement répandue , à leurs lois sur la liberté de la presse , qui n'a aucune entrave pour propager les lumières de la discussion des lois , liberté que le gouvernement protège , en transportant les journaux à ses frais ; instruction que l'on doit à la suppression de tous ces impôts indirects qui ne pèsent que sur le travailleur prolétaire. On répètera encore que la nation française n'est pas mûre pour cette forme de gouvernement , que nous sommes trop corrompus ! Gouvernans , détruisez les impôts indirects , faites peser les dépenses sur ceux qui possèdent , et qui , depuis seize années , bien longues , ont absorbé les sueurs du peuple pour s'enrichir , alors il sera heureux et par conséquent sage , ce peuple que vous affectez d'abaisser , il aimera un gouvernement qui lui procurera la plus grande masse de bonheur possible , il le défendra vaillamment contre toute attaque extérieure , contre toute innovation et tout retour du droit divin ; c'est à cette condition d'un bonheur assuré que vous pourrez obtenir un gouvernement fort et stable. Sans cette condition de bonheur , vous aurez à combattre l'émeute de la misère , jusqu'à ce que vous succombiez ; car le peuple est immortel , il est invincible , il est fort , et trouve dans la faim qui le presse , un guide indomptable , un guide qui a mis sur son drapeau cette devise immortelle : *Vivre en travaillant mourir en combattant* , et qui a pris pour mot de ralliement : *Ventre affamé n'a pas d'oreilles*. Ces drapeaux ne reculent jamais et se recrutent tous les jours.

Doctrinaires et stationnaires du juste-milieu , qui ne voulez pas qu'on fasse l'essai d'un gouvernement à bon marché , qui voulez à toute force continuer la restauration , pourquoi l'avez-vous abandonnée ? pourquoi ne l'avez-vous pas soutenue ? c'est elle qui vous a enrichis ; était-ce seulement pour changer de drapeau ! vous avez la branche cadette pour celle des aînés , les mêmes courtisans , les mêmes abus , avec moins de liberté , des impôts beaucoup plus onéreux , moins de commerce et moins de gloire ; Charles X a su conquérir Alger à la France , saurez-vous conserver cette conquête ? Vous ne voulez pas qu'on change la marche du gouvernement ; vous ressemblez à ces malheureux qui , ayant été renfermés long-temps dans les galeries d'une mine obscure , refusent de venir au grand air de peur que la clarté du jour ne les prive de la vue. Ne riez pas , c'est votre histoire ; il y a folie à renoncer au bien par la peur que ce bien n'ait pas la chance d'une éternelle durée , c'est agir comme un insensé qui refuserait la fortune de peur de la perdre. ROSSET.